



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration Au local du Club de bridge de Saint-Lambert, tenue le 30 juin 2021.

- 1- Ouverture de la réunion 13h30, présidée par Henri Azoulay
- 2- Présences : Henri Azoulay
Luce Dubord
Fernand Vachon
Mary Ann Shtym (invitée pour ACBL)
Absence : Suzanne Faille
- 3- Adoption de l'ordre du jour
Ajouté en 9- Varia :N.A.P.
Proposé par : Fernand Vachon, Secondé par : Luce Dubord
- 4- Suivi des décisions de la dernière réunion. Henri fait rapport :
 - a) Loyer et subventions.
Henri nous fait part des formulaires qui ont dû être envoyé au gouvernement, et ce, à chaque mois et aux prix de nombreuses heures au téléphone afin de bénéficier des subventions pour le loyer. Pour le moment toutes les subventions ont été reçues et le dossier est à jour.
 - b) Machine à brasser les cartes. Henri fait rapport :
Encore là, après bien des investigations et formulaires à remplir, une subvention du gouvernement fédéral a été reçue couvrir les frais de la machine et des jeux de cartes et planchettes.
Dossier réglé.

- 5- Adoption du dernier procès-verbal du 29 septembre 2020
Proposé : Fernand Vachon, Secondé : Luce Dubord. Unanimité

Henri avise qu'il a enregistré tous les procès-verbaux sur une clé USB. Cette clé sera transmise de président à président.

- 6- Confirmation au poste de Président du Club de bridge de St-Lambert
Henri Azoulay est confirmé au poste de Président depuis la démission de la présidente Maude Clément

- 7- Discussions sur le loyer et le futur bail.

Henri fait rapport de la rencontre tenue avec Madame Anita sur la négociation du loyer.

- a) Le délai pour le renouvellement du bail (fin juin) a été reporté à la mi-juillet pour une nouvelle rencontre avec Madame Anita
- b) Madame Anita nous reviendra en ce qui concerne le bail, etc.
- c) Il a été décidé à l'unanimité de choisir le local au sous sol qui a exactement les mêmes dimensions que l'actuel.

Nonobstant le cout du loyer qui sera moindre, 2 autres avantages profiteront à nos membres soit :

- 1) presque plus de marches
- 2) les toilettes au même niveau

- 8- Journées de bridge

Henri nous remet un tableau des statistiques détaillées sur la rentabilité des séances de bridges.

L'étude nous démontre que deux (2) séances sont très déficitaires faute de bridgeurs.

Il est donc décidé que le lundi soir et le mardi après-midi seront annulés lors de la reprise du bridge au club.

Proposé : Fernand Vachon, Secondé : Luce Dubord
Unanimité

- 9- Qualification pour le N.A.P.

Une communication sera envoyée à tous les membres à cet effet.

- 10-Fermeture de la réunion à 15h00